

**Campagne d'emplois 2021**  
(Année universitaire 2021-2022)

**FICHE de POSTE pour MCF**

**UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE**

**POSTE CONCERNE : Section CNU : 74-19 Corps : MCF Emploi n° : 0237**

**Discipline concernée : Sciences et techniques des activités physiques et sportives / Sociologie, démographie**

---

**Situation actuelle du poste à mettre au concours : VACANT**

**Date de la vacance : 01/09/2021**

**Motif de la vacance : fin de contrat**

---

**Composante d'affectation pour 2021-2022 : FST**

**Laboratoire de recherche d'accueil : Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE) 7363 UMR**

**A pourvoir à la date du : 01/09/2021**

**SESSION "SYNCHRONISEE"**

---

**NATURE DU CONCOURS MCF art. 26-I-1°**

---

**MODALITES DE L'AUDITION DES CANDIDATS (article 9-2)**

**Audition AVEC MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

- **Présentation d'une leçon au Comité de Sélection**
  - Temps imparti par candidat : **15 min**
  - Thème à présenter : **Cours dans le domaine des futurs enseignements du poste**
  - Matériel de présentation : **Vidéoprojecteur, tableau**

**Profil du poste :**

**Enseignant chercheur (MCF) en Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives dans la discipline de la sociologie des activités physiques et sportives.**

**MOTS-CLES issus de GALAXIE**

- 1) STAPS
- 2) Sociologie

**Site EURAXESS :**

Assistant-Professor in Sciences and Technologies for Physical and Sports Activities, in sociology

**CHAMPS / SOUS-CHAMPS en anglais**

- 1) Main-research field : other
- 

**FICHE de POSTE : ENSEIGNEMENT**

**Composante ou UFR :** Faculté des Sciences et Technique

**Département d'enseignement :** STAPS - Faculté des Sciences et Techniques

**Lieu(x) d'exercice :** FST Mulhouse – Site Illberg

**Nom directeur département :** M. Mickael Derivaz (Directeur FST)

Tel directeur dépt. : +33 3 89 33 62 01

Mél directeur dépt. : mickael.derivaz@uha.fr

**URL dépt. :** www.fst.uha.fr

**Equipe pédagogique :**

La licence STAPS de la Faculté des Sciences et techniques de Mulhouse est constituée d'une équipe pédagogique restreinte (2 PRAG, 3MCF). Les recrutements actuels viendront compléter cette équipe pédagogique dans une filière créée il y a 2 ans et qui va ouvrir la L3 APA-S en septembre 2021. Dans ce contexte et face à l'augmentation du nombre d'étudiants, une forte implication dans le fonctionnement administratif et pédagogique de la filière est à prévoir.

**Filières de formation concernées :**

Les enseignements sont réalisés dans le cadre de la filière STAPS sur le site Illberg de l'Université de Haute Alsace autour d'un unique parcours Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS). La filière (créée en septembre 2019) a un effectif d'environ 200 étudiants sur les 3 années de licence. En septembre 2020, 115 étudiants sont inscrits en L1, 45 en L2 et un effectif de 40 étudiants en L3 est prévu pour la rentrée 2021 (ouverture de la L3 APAS).

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

La faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Haute Alsace (UHA) recrute un enseignant chercheur (MCF) dans le domaine de la sociologie au sein de la licence STAPS APAS dont la troisième année ouvrira en septembre 2021. L'enseignant sera en charge des enseignements de sociologie.

**Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants :**

La licence STAPS de l'Université de Haute Alsace est impliquée depuis sa création en septembre 2019 dans une démarche d'hybridation des enseignements proposant aux étudiants des notions théoriques sous forme de capsules vidéos associées à un parcours pédagogique de travaux dirigés et tutorat en présentiel.

A ce titre, une connaissance des plateformes numériques (MOODLE) serait fortement appréciée. Une appétence à la création et à la mise en place de cours numérique (vidéo, podcast, contenu collaboratif) serait un plus.

**AUTRES INFORMATIONS :**

Compétences particulières requises :

- Capacité à enseigner au niveau universitaire dans des disciplines très spécialisées

Dans le cadre du projet d'université européenne porté par Eucor-Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus.

Evolution du poste : en fonction de l'implication et des capacités dont fera preuve la personne recrutée.

**IMPORTANT : Le(la) candidat(e) peut être amené(e) à intervenir sur l'ensemble de l'établissement.**

---

**FICHE de POSTE : RECHERCHE**

**Laboratoire d'accueil :** Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE)

Libellé + Sigle : Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE)

Label (UMR, EA, ..) : UMR 7363

Nombre d'enseignants-chercheurs : 66

Nombre de chercheurs : 68 doctorants

Nombre d'IATOSS / ITA : 8

**Lieu(x) d'exercice :** 18, rue des frères lumière 68093 Mulhouse.

**Nom directeur du SAGE :** Marine De Lasalle

Tel directeur SAGE : + 33 3 68 85 61 73

mél directeur du SAGE : [marine.delassalle@misha.fr](mailto:marine.delassalle@misha.fr)

**Nom directeur de l'antenne UHA :** Mme Josiane Stoessel-Ritz

Tel directeur de l'Antenne UHA : +33 3 89 56 82 52

Mél directeur de l'Antenne UHA : [josiane.stoessel-ritz@uha.fr](mailto:josiane.stoessel-ritz@uha.fr)

**URL labo :** <https://sage.unistra.fr/>

**Descriptif labo** <https://sage.unistra.fr/>

**Fiche AERES labo :** <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/sage-societes-acteurs-gouvernement-en-europe>

**Equipe et/ou Thème(s) de recherche proposé(s) au candidat // Descriptif du projet :**

**\* Thème(s) de recherche / Projet(s) scientifique(s) proposé(s) :**

Plusieurs universités françaises connaissent la mise en place d'un dispositif de cours numérique, supporté par des réflexions émanant de la « pédagogie universitaire ». Transformation non négligeable de l'institution, tantôt décriée, tantôt louée, nous ne disposons pourtant pas de recherche permettant de connaître les effets d'un tel dispositif.

Le projet de recherche proposé vise à analyser les effets de l'arrivée des cours numériques et leurs influences sur la « pédagogie universitaire » à différents niveaux de l'institution universitaire.

**\* Objectif(s) / Mission(s) de recherche et d'encadrement :** Analyser les enjeux nationaux et locaux, en produisant une analyse sociohistorique du dispositif d'enseignement proposé, Cette enquête aura pour objectif de comprendre les effets du dispositif sur les parcours des étudiants lors de leurs premières années à l'université, en s'intéressant à leurs rapports au travail, leurs socialisations, ainsi qu'aux inégalités sociales devant l'institution.

\* **Résultats scientifiques demandés par année** : Enquête pouvant donner lieu à publications dans une revue scientifique du domaine.

\* **Compétences particulières requises** : Au regard de la thématique de recherche abordée, une expérience dans la pédagogie numérique est fortement souhaitée.

#### **AUTRES INFORMATIONS :**

Compétences particulières requises : autonomie, compétences scientifiques démontrées, bonne capacité démontrée à interagir avec les collègues dans une équipe pluridisciplinaire.

Evolution du poste : en fonction de l'implication et des capacités dont fera preuve la personne recrutée.

Moyens matériels : ordinateur

Note : un travail de la personne recrutée sera aussi le montage de projets (ANR, Interreg, contrats industriels etc) visant à compléter la dotation financière de l'équipe (investissement, fonctionnement) ainsi qu'à pouvoir recruter de nouveaux doctorants ou ingénieurs pour étoffer la thématique.

<p><b>Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.</b></p>
---

## MODALITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

### PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur GALAXIE du 1<sup>er</sup>-02-2021 (10h) au 30-03-2021 (16h) à l'adresse :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

ainsi que sur le site UHA avec la composition des comités de sélection :

<http://www.uha.fr/luha/mieux-connaître-luha/recrutements/enseignants-enseignants-chercheurs-chercheurs/>

Ce poste est ouvert à l'ensemble des candidats remplissant les conditions visées à l'article 9-2 du décret 84-431, y compris aux bénéficiaires de l'obligation d'emplois (BOE) remplissant les mêmes conditions.

### **Modalités de transmission des dossiers de candidature (arrêté du 23 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 13 février 2015)**

La candidature est dématérialisée, l'inscription et le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuent directement dans l'application Galaxie.

Le candidat :

- spécifie une adresse e-mail usuelle et vérifie sa validité dans la rubrique « Mon profil » de Galaxie.
- enregistre sa candidature dans Galaxie en veillant à la sélection du type de candidature (concours, mutation, détachement, recrutement étranger). Ce choix détermine les pièces réglementaires devant être fournies pour valider une candidature.
- dépose l'ensemble des documents constituant son dossier de candidature dans Galaxie avant le 30-03-2021 16h.

**NB :**

- 1) La déclaration de candidature n'a plus lieu d'être signée et transmise dans la mesure où celle-ci est directement accessible dans la liste des pièces.
- 2) Les candidats à un poste MCF doivent déposer leur dossier en une seule fois.
- 3) Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur sous peine d'irrecevabilité du dossier.

La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.



**Rappel :** les lettres de recommandations ou tout autre document de même nature **doivent absolument être proscrits du dossier de candidature.**

**DEMANDE de MUTATION ou de DETACHEMENT :** Les candidats qui remplissent les conditions prévues aux articles 60 et 62 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (**situation de handicap ou rapprochement de conjoint**) **DOIVENT OBLIGATOIREMENT joindre les justificatifs de leur situation** à leur dossier, afin que celui-ci soit examiné en conséquence